

29 septembre 2013
LA MOTHE ST HERAY

INFORMATION

Chers amis,

La 1ere edition de la « ronde de chambrille » , s'est donné mission de vous emmener a la decouverte des routes des deux sevres. Cette premiere edition partira cette année de La Mothe St Heray , Haut lieu du sport automobile dans les Deux Sevres garce a sa courte mais néanmoins célèbre course de cote .

La formule retenu est une format navigation a l'ancienne ,a l'image de ce qu'il pouvais se faire dans les années 60 ou 70.

Cette épreuve a pour but de faire découvrir au plus grand nombre , l'univers des rallyes et rondes historiques.

Cette épreuve compte pour le challenge BARDHAL 2013.

Aucun matériel spécifique n'est donc requis pour cette épreuve. Seul votre bon sens de l'orientation et d'observation , vous permettront de déjouer un parcours complet mais néanmoins accessible a tous. En espérant que vous passerez une agréable journée a nos coté.

2 boucles pour env 190km

A bientôt

L'Ecurie Chambrille

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AUGIAS
ECURIE CHAMBRILLE**

REGLEMENT DE LA 1ERE RONDE DE CHAMBRILLE HISTORIQUE

Cette épreuve est réservée a des véhicules historiques et se disputera de La Mothe St Heray a La Mothe St Heray le dimanche 29 septembre 2013 cette epreuve compte pour le challenge BARDHAL 2013

VOITURES ADMISSIBLES :

1ere catégorie : Les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1984

2eme catégorie : les répliques et les véhicules d'exception , a l'appréciation de l'organisateur et de la commission d'agrément de l'écurie chambrille

Tout les véhicules devront être conformes a la législation routières (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombres total d'engagés est limité a 50 voitures , l'enregistrement des engagements se fera dans l'ordre d'arrivée . Priorité sera donné aux véhicules de la catégorie 1

Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 15 septembre 2013

EQUIPAGES ADMISSIBLES :

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier.

CLASSEMENTS :

Un classement sera établi pour chaque catégorie . Sera déclaré vainqueur de l'épreuve le 1^{er} de la catégorie 1 . En cas d'ex aequo l'organisateur se réserve la possibilité d'utiliser la date de la 1ere immatriculation des véhicules pour les départager.

PROGRAMME :

Dimanche 7 avril : ouverture des engagements

Dimanche 15 septembre : cloture des engagements

Dimanche 29 sept : vérification administratives avec remise des plaques et documents sur
La place de la mairie a La Mothe st heray de 8H00 9H30
9H45 briefing concurrent (obligatoire)
10H00 départ du premier concurrent puis de minute en minute

1ere étape : La Mothe st heray / La Mothe st heray
80 km de navigation en carte muette (carto)
et fléché allemand
arrivé de lère voiture vers 11h45

12h30 pause repas

14 H00 départ de la premiere voiture

2eme étape : La Mothe st heray / la Mothe st heray
Env 110 km de navigation en carte muette (carto) , road
Book métré et fléché allemand

Arrivé vers 17H00 pour le premier concurrent

Remise des prix a partir de 17H45

L'ordre des départs se fera de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.

ABANDON / RETOUR EN COURSE :

Si un équipage interrompt le rallye le dimanche matin pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche après-midi, il ne pourra pas figurer dans le classement général. De plus il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.

CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/100ème 1/50ème ou 1/25ème etc fournie par l'organisateur.

PUBLICITE ET DROIT A L IMAGE :

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicules prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

CODE DE LA ROUTE : TRES IMPORTANT

*Tout au long de l'épreuve, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route **et tout particulièrement dans les traversées de villages.***

Une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. L'organisateur se réserve la possibilité de pénaliser les avances excessives par rapport au temps estimé, applicable sur la totalité du parcours.

ROUES ET PNEUMATIQUES :

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis

REMISES DES PRIX :

La remise des prix aura lieu vers 17H45. Les 3 premiers du classement Historique cat 1 seront primés, ainsi que le 1^{er} de la catégorie 2 et le 1^{er} équipage féminin.

Cadeau souvenir à tous les participants.

DROIT D ENGAGEMENT :

Le montant des droit d'engagement est fixé à 95 euros pour un équipage de deux personnes.

Le règlement doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

Cela comprend :

Le repas du midi pour deux personnes

2 cadeaux souvenirs, Les carnets de contrôles, Les plaques de rallye, Un jeu de numéro, Les documents du tracé secret, La carte routière

FORFAIT :

En cas de forfait, une somme de 40 euros restera acquise à l'Ecurie Chambrille pour dédommagement des frais engagés.

Le jour de l'épreuve, pensez à avoir avec vous tous vos documents administratifs à jour, permis de conduire, carte grise, assurances etc

1ere RONDE DE CHAMBRILLE HISTORIQUE

29 septembre 2013

DEMANDE D ENGAGEMENT

A retourner avant le 15 septembre 2013

A Benoit Airault 67 avenue de Paris 79000 Niort tel 06 10 03 69 99

Cheque a l'ordre de L'Ecurie Chambrille

PILOTE

COPILOTE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

N° permis de conduire :

Délivré le , a :

Téléphone :

Asa ou Ecurie :

VOITURE

Marque :

Modele et type :

Année de fabrication :

Immatriculation :

Véhicule assuré auprès de la compagnie :

Par le contrat numéro :

Valable jusqu'au :

Le véhicules doit impérativement répondre aux exigences du code de la route.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

J'accepte sans réserve les termes du règlement de la 1ere « Ronde de Chambrille historique »
J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun aspect sportif, je décharge l'écurie Chambrille , ses représentants et personnels de toutes responsabilité pour tout dommage corporels matériels ou autres pouvant survenir a ma personne ou a mes biens.

Date :

Signature : (1)

(1) impératif : faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »